



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS  
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09  
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès  
de la Chancellerie d'Etat

*Fribourg, le 16 avril 2012*

Communiqué de presse

## **L'audit de la fondation relève que la SSEB remplit sa mission**

*Suite à des critiques répétées sur la gestion de la fondation SSEB, la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) a mandaté un audit externe, en accord avec le conseil de fondation. Les conclusions de l'analyse se sont révélées globalement satisfaisantes et ont été communiquées au personnel de l'institution.*

### **Conclusions de l'analyse mandatée par la DSAS**

Le but du mandat confié par la DSAS à la société *Triaspect* était de porter un éclairage extérieur sur les reproches formulés en matière de gestion du personnel et de prise en charge des résidents de la fondation SSEB. L'ensemble du personnel de La Holzgasse et des ateliers de Muntelier, de même que les résidents de la Holzgasse, ont participé à cet audit. Ces derniers ont été interrogés par un médecin spécialiste en médecine du travail. Neuf personnes ayant quitté l'institution ces dernières années ont également été intégrées dans l'étude. Trois questions principales ont été abordées :

- > Les relations des collaborateurs et collaboratrices avec la direction, la responsable de la structure Holzgasse, ainsi que les relations entre collègues et celles entre les résidents et le personnel de l'institution.
- > L'ambiance sur le lieu de travail
- > La perception du travail en matière d'organisation, d'infrastructure et d'outils de travail.

L'audit a démontré que les collaboratrices et collaborateurs trouvent les critiques à l'encontre de l'institution injustifiées. Pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs actuels, les relations avec la direction sont bonnes, voire très bonnes. Ils relèvent l'implication du directeur, mais sont également conscients de la forte charge de travail à laquelle il est soumis. Les outils de travail mis à leur disposition sont jugés satisfaisants. La grande majorité des collaboratrices et collaborateurs relève une bonne à très bonne ambiance au travail et entente entre collègues et salue l'organisation de colloques réguliers. Les contacts avec la responsable de la Holzgasse sont jugés globalement bons à très bons. Interrogés par un médecin spécialisé, les résidents de la Holzgasse ont quant à eux estimé qu'ils étaient bien pris en charge dans l'institution.

Neuf anciens collaborateurs-dont quatre sont partis il y a plus de deux ans- ont répondu aux mêmes questions. Dans ces cas, les réponses sont plus critiques face aux relations avec le directeur et, dans

une moindre mesure, avec la responsable de la Holzgasse. L'ambiance de travail a été également jugée moins bonne par ces personnes.

La société *Triaspect* constate que les résultats de l'audit ne révèlent pas de réel dysfonctionnement au sein de la fondation SSEB. Les réponses globalement très positives recueillies auprès des collaboratrices et collaborateurs actuellement en place doivent toutefois être nuancées. Ainsi, *Triaspect* propose au conseil de fondation de revoir certains processus afin d'optimiser le fonctionnement de l'institution. Au vu de l'évolution récente de la situation, les auteurs de l'audit se disent toutefois confiants en l'avenir de la fondation.

La DSAS constate avec satisfaction que la fondation SSEB remplit sa mission de manière adéquate. Elle est convaincue que la mise en œuvre des propositions figurant dans l'audit permettra à l'institution de passer à un avenir plus serein.

### **Contrôle de l'inspection des finances**

Des erreurs dans l'application des taux de cotisations des assurances sociales avaient été constatées par les employés de la SSEB entre les années 2007 et 2010. Ces erreurs ont par la suite été corrigées. Suite au dépôt d'une question par le député Ueli Johner en février 2012, la Commission des finances et de gestion du Grand Conseil a toutefois chargé l'inspection des finances de procéder à un contrôle de la comptabilité de la SSEB pour cette période. A noter que la fondation fait l'objet des contrôles fiduciaires usuels et que la direction de l'institution a reçu décharge sur tous les exercices comptables.

### **Contacts**

—

Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat, Directrice de la santé et des affaires sociales, T +41 26 305 29 04 (11h00-12h00)

### **Communication**

—

DSAS, Claudia Lauper, Conseillère scientifique, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38